

Suisse

Modifié hier à 15:47

Des mails frauduleux toujours plus élaborés envahissent les boîtes suisses



E-mails de Fedpol via de fausses adresses envoyés à grande échelle / On en parle / 7 min. / hier à 09:09

Une vague de mails frauduleux au nom de Fedpol inonde depuis plusieurs semaines les boîtes électroniques helvétiques. Ces courriels menacent leurs destinataires de poursuites judiciaires pour des délits graves commis sur internet.

Depuis plusieurs semaines, des mails ayant pour en-tête "Assignment OFFICE N° 3320880" sont envoyés à grande échelle dans les boîtes suisses via de fausses adresses. Si leur numéro d'assignation peut changer, ils prétendent tous provenir de la direction de l'Office fédéral de la police (Fedpol).

Ces courriels menacent leurs destinataires de poursuites judiciaires pour de graves délits commis sur internet, comme de la pédopornographie. Depuis l'année dernière, plus de 11'000 signalements ont été effectués via la plateforme Fedpol, selon Pascal Lamia, responsable de la cybersécurité opérationnelle du Centre national pour la cybersécurité (NCSC). Face à l'ampleur de cette vague de mails frauduleux, Fedpol a dû alerter le public sur son site internet et son fil Twitter.

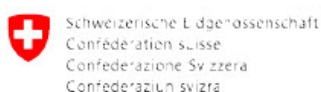
L'émission On en parle est entrée en contact avec les expéditeurs mystère de ces mails frauduleux, avec précaution, depuis un compte hors du réseau informatique de la RTS et avec une adresse créée pour l'occasion au nom de "Tata Innocente".

Un e-mail aux apparences officielles

En en-tête de ces mails frauduleux se trouvent les logos parfaits de la Confédération, des sites police.ch et de cybercrimepolice.ch.

Dès les premières lignes, le ton est donné: Fedpol annonce des poursuites judiciaires engagées à l'encontre du ou de la destinataire pour cyberpornographie, exhibitionnisme, pédopornographie et autres délits peu reluisants.

Des termes juridiques sont employés et aucune faute d'orthographe ou de syntaxe n'est présente. Pour rajouter une couche de crédibilité supplémentaire, le courriel est signé Nicoletta della Valle, le nom de la directrice de Fedpol. Il y a aussi le tampon de Fedpol. Enfin, une réponse est attendue sous 48 heures. Mettre dans une situation d'urgence la victime potentielle est en effet un ressort classique des arnaques sur internet.



STRUCTURES EN COLLABORATION FEDPOL – POLICE DE SURETE &
GENDARMERIE –
DEPARTEMENT FEDERAL DE JUSTICE ET POLICE

Madame, Monsieur

Nous engageons à votre encontre des poursuites judiciaires, peu après une saisie informatique de Cyber-infiltration, pour : **Pédopornographie, Pédophilie, Cyberpornographie, Exhibitionniste...**

Pour votre information, le Législateur a déclaré que, lorsque les crimes et délits envisagés par le Code pénal étaient réalisés grâce à un réseau de télécommunications, les peines pénales prévues seraient aggravées.

A l'issue de l'enquête, nous avons conclu que vous avez commis ces infractions, à savoir la détention, la visualisation, la transmission et la consultation d'images, de vidéos à caractère exhibitionniste, pédopornographique, au moyen d'internet lors de conversation entretenue avec des mineurs de moins de 16 ans.

Au cours de l'investigation, nous avons également observé que des messages érotiques et des scènes d'exhibition, de masturbation étaient pratiquées via des séances de webcam et de discussion instantanée.

Il faut rappeler que, lorsque des contenus obscènes sont exposés d'une telle sorte aux regards des mineurs de moins de 16 ans, cela constitue un délit d'exhibition sexuelle, de pédopornographie, de pédophilie, de cyberpornographie, ces crimes sont sévèrement punis par la Loi.

De nombreux éléments constatés lors de la Cyber-infiltration constituent les preuves matérielles de vos

Publié hier à 15:26 - Modifié hier à 15:47
Le nombreux éléments enregistrés par la Cyber-infiltration constituent les preuves considérables de vos infractions.

Veillez envoyer vos justifications par mail, afin qu'elles puissent être mises en examen et vérifiées ; ceci dans un délai strict de 48 heures. Passé ce délai, nous serons contraints d'adresser notre rapport au Tribunal Judiciaire de votre Région, pour émettre un mandat d'arrêt à votre encontre, qui s'ensuivra d'une arrestation immédiate par la Police de la Région.

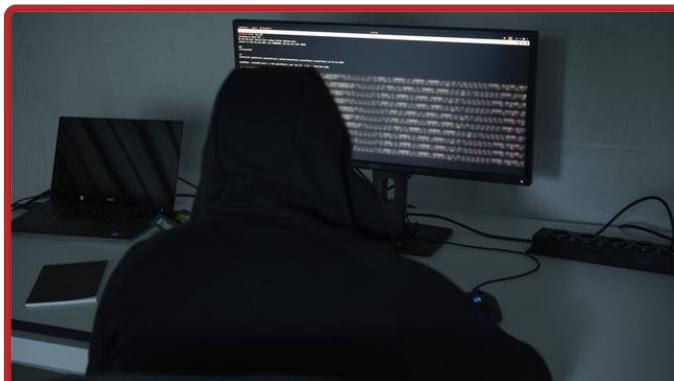
À consulter également



En Suisse, il est possible d'usurper sans risque l'identité d'une ville ou d'un élu sur Instagram

Vaud

Le 26 janvier 2023



Hausse de 70% des signalements de cyberincidents au premier semestre

Suisse

Le 3 novembre 2022



La lutte contre les arnaques aux marabouts doit s'intensifier, plaide un élu lausannois

Suisse

Le 8 septembre 2022

La RTS

[À propos](#)

[FAQ](#)

[Conditions générales](#)

[Charte de confidentialité](#)

[Contact](#)

[Travailler à la RTS](#)

[Communiqués de presse](#)

[Play Suisse](#)

[Recevoir nos programmes](#)

[Comment écouter nos podcasts](#)

[Ventes aux professionnels](#)

[RTS Avec Vous](#)

[SSR Suisse Romande](#)

[Médiation](#)

[Jurisprudence](#)

Gérer les paramètres
relatifs aux cookies

Visiter les studios

Assister aux
émissions

La Boutique RTS

SRF | RSI | RTR | SWI

RTS Radio Télévision Suisse, succursale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision

Sujet radio: Sonoma Commenge et Bastien von Wyss

Adaptation web: Myriam Semaani